

Pour le maintien du Génépi en taule !

Pour un maintien des interventions du Génépi en prison.

Le communiqué du Génépi (ci-joint) nous interpelle profondément.

En effet, l'Association des Anciens du GENEPI est née de notre attachement profond, en tant qu'anciens bénévoles du GENEPI, à cette association qui nous a marqués à l'âge de notre construction en tant que citoyens. Nous y avons trouvé un terrain d'expérimentation et d'apprentissage incroyablement stimulant, où se mêlaient débat, engagement, apprentissage de la démocratie, devoir de témoignage, mais aussi et peut-être surtout : citoyenneté. Une ou plusieurs années si denses, si intenses, que nous n'avons pu les oublier.

Nos expériences aux uns et aux autres nous sont propres, teintées de nos rencontres et de nos sensibilités. Nous sommes bien conscients que nos histoires, au sein du GENEPI, ont laissé la place à d'autres histoires, tout aussi riches, au sein du Génépi*.

Nous respectons l'espace de liberté et d'expression des actuels génépiistes, mais nous tenons à exprimer notre profonde déception de constater que tout ce qui a accompagné notre engagement ne soit plus d'actualité.

En effet, beaucoup parmi nous gardent un souvenir fort de leurs interventions en détention, et ne peuvent imaginer l'avenir du Génépi sans cette dimension. Nous tenons d'ailleurs à souligner que nous ne nous reconnaissons pas dans la description peu respectueuse que le Génépi fait de ses propres membres, et que celle-ci nous a heurtés. Le Génépi s'est toujours positionné dans une relation d'échanges humains, qu'il nous semble fondamental de maintenir.

Nous sommes également nombreux à garder le souvenir de difficultés pour mettre en place nos interventions, ainsi que de questions parfois difficiles à trancher, qu'il s'agisse de demandes de l'Administration Pénitentiaire ou de positionnements en interne. Nous savons que de tels questionnements sont inéluctables, et qu'ils ont, autant que les interventions en détention, contribué à notre construction citoyenne. Il est dans l'ordre des choses que les génépiistes actuels soient confrontés, eux aussi, à des choix délicats.

Face aux difficultés de relations entre le Génépi et l'Administration Pénitentiaire il y a quelques mois, nous avons suggéré le recours à une véritable médiation afin que leurs positions respectives soient explicitées, avant la signature d'une nouvelle convention. Nous regrettons que cette médiation n'ait pas été mise en place.

Une nouvelle convention a cependant pu être établie entre l'Administration Pénitentiaire et le Génépi, visant à définir des conditions d'intervention en détention acceptables pour les deux parties. Nous sommes donc extrêmement surpris du revirement du Génépi, peu de temps après avoir accepté les termes de cette convention.

Nous ne sommes pas en mesure de juger la décision récente du Génépi, mais il nous semble qu'elle n'a été prise ni dans la sérénité, ni dans des conditions véritablement démocratiques. Nous nous demandons si quelques dizaines de génépistes, aussi convaincus soient-ils du bien-fondé de leur position, peuvent réellement balayer ainsi l'histoire d'une association construite par plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Le Génépi ne sera plus jamais l'association que nous avons connue s'il cesse définitivement les interventions en détention. Le Génépi, pour nous, c'est d'abord une jeunesse qui s'engage, qui va à la rencontre des autres (détenus et personnel pénitentiaire) et qui de cette expérience porte une parole, une expression.

Les actions en détention et la réflexion qui les entoure font partie de l'ADN historique du Génépi et constituent sa spécificité et sa raison d'exister. Nous avons envie de croire que beaucoup de génépistes partagent encore ce point de vue.

Génépistes et anciens génépistes, quelle que soit (ou ait été) votre place dans l'association, si vous n'approuvez pas la décision du Génépi de cesser ses interventions, manifestez-vous !

Nous comptons sur vous pour prendre contact avec nous le plus rapidement possible, afin de déterminer ensemble les actions à mener. Nous ferons un premier point de cette mobilisation lors d'une conférence de presse à la mi-octobre.

L'Association des Anciens du Genepi

<https://www.anciensdugenepi.fr>

Contact : president@anciensdugenepi.fr

*Le GENEPI (Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées) a changé d'objet social en 2011 et est devenu le Génépi.